

Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans

Pour le demandeur

- Lisez les renseignements généraux.
- Remplissez toutes les sections du formulaire et les annexes qui correspondent à votre situation.
- Écrivez en caractères d'imprimerie, à l'encre **noire** ou **bleue**.
- Lisez l'annexe *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* pour savoir quels documents joindre à votre demande.
- Joignez le paiement.
- Notez que le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

N'oubliez pas d'inclure **une lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social** qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de cette mention est approprié.

Section 1 : Renseignements sur le demandeur (parent ou tuteur de la personne visée par la demande)

1. Nom de famille		2. Prénom usuel		3. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)	
4. Adresse de domicile (numéro, rue)			Appartement	5. Ville, village ou municipalité	
6. Province			7. Code postal	8. Pays	
9. Ind. rég.	Téléphone (domicile)		10. Ind. rég.	Téléphone (cellulaire)	
				11. Ind. rég.	Téléphone (autre)
				Poste	
12. Courriel (seulement si vous désirez être contacté par ce moyen)			13. Qualité du demandeur		
			<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur		
14. Date de naissance		15. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays)			
Année Mois Jour					

Section 2 : Renseignements sur la personne visée par la demande

16. Nom de famille		17. Prénom usuel		18. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)	
19. Adresse de la personne visée par la demande si elle diffère de celle du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province ou pays)					20. Code postal
21. Mention du sexe avant le changement demandé		22. Date de naissance		23. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays)	
<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		Année Mois Jour			
24. La personne visée est-elle domiciliée au Québec depuis au moins un an?		25. A-t-elle la citoyenneté canadienne?		26. Date	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Si vous avez répondu Oui à la question 25 et que la personne visée est née hors du Canada , inscrivez la date à laquelle elle l'a obtenue à la case 26. Année Mois Jour	
27. Nom de famille du parent si celui-ci diffère du demandeur		28. Prénom du parent si celui-ci diffère du demandeur		29. Qualité du parent	
				<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère	
30. Adresse du parent si elle diffère de celle du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province ou pays)					31. Code postal
32. Nom de famille de l'autre parent		33. Prénom de l'autre parent		34. Qualité du parent	
				<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère	
35. Adresse de l'autre parent si elle diffère de celle du demandeur (numéro, rue, appartement, ville, village ou municipalité, province ou pays)					36. Code postal

Section 3 : Renseignements complémentaires sur la personne visée par la demande

37. La personne visée a-t-elle déjà obtenu une décision administrative ou un jugement de changement de la mention du sexe au Québec ou ailleurs?		38. Si vous avez répondu Oui à la question 37, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année de la décision ou du jugement.	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
39. La personne visée a-t-elle déjà obtenu une décision administrative ou un jugement de changement de nom au Québec ou ailleurs?		40. Si vous avez répondu Oui à la question 39, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année de la décision ou du jugement.	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
41. Une décision ou un jugement a-t-il déjà changé la filiation de la personne visée?		42. Si vous avez répondu Oui à la question 41, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année du jugement.	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
43. Un jugement concernant la déchéance de l'autorité parentale du père ou de la mère a-t-il déjà été prononcé pour la personne visée?		44. Si vous avez répondu Oui à la question 43, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année du jugement.	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
45. Un tuteur a-t-il été désigné légalement pour la personne visée?		46. Si vous avez répondu Oui à la question 45, indiquez le lieu (province ou pays) et l'année de la désignation.	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans (suite)

Section 4 : Objet de la demande

47. Mention du sexe demandée

Masculin Féminin

Répondez aux questions 48 et 49 **seulement** si vous demandez également le changement du prénom usuel ou des autres prénoms de la personne visée.

48. Prénom usuel demandé

49. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule) demandés

Section 5 : Consentement de l'autre parent ou du tuteur de la personne visée par la demande

Le changement de la mention du sexe d'un mineur de moins de 14 ans n'est pas accordé, à moins d'un motif impérieux, si l'autre parent ou le tuteur n'a pas été avisé de la demande ou s'il s'y oppose. En signant ci-dessous, le parent ou le tuteur de l'enfant de moins de 14 ans qui n'est pas le demandeur confirme qu'il a pris connaissance de la demande et qu'il y consent.

Pour plus d'information sur le consentement et l'opposition, consultez la section « Avis de présentation d'une demande et consentement du parent ou du tuteur qui n'est pas le demandeur » à la page 2 des renseignements généraux.

50. Consentement de l'autre parent ou du tuteur

51. Date

Je confirme avoir pris connaissance de cette demande de changement de la mention du sexe et, s'il y a lieu, de prénoms et j'y consens.

X

Signature de l'autre parent ou du tuteur de la personne visée par la demande (**obligatoire**)

Année	Mois	Jour

Section 6 : Motifs et déclaration sous serment du demandeur

Remplissez cette section devant un commissaire à l'assermentation ou toute autre personne autorisée à recevoir une déclaration sous serment. Pour plus d'information, consultez la section « Déclaration sous serment » à la page 2 des renseignements généraux.

Renseignements sur le demandeur

52. Nom de famille

53. Prénom usuel

Motifs et déclaration sous serment

54. Déclaration du parent ou du tuteur

Je déclare solennellement* :

- que la mention du sexe que je demande pour mon enfant mineur est celle qui correspond le mieux à son identité de genre;
- que mon enfant mineur assume cette identité de genre;
- que je comprends le sérieux de la démarche de mon enfant mineur;
- que ma démarche pour mon enfant mineur est faite de façon volontaire et que mon consentement est libre et éclairé;
- qu'à ma connaissance les renseignements fournis et les motifs exposés dans la présente demande sont exacts et complets.

X

Signature du demandeur (**obligatoire**)

Année	Mois	Jour

Renseignements sur la personne autorisée à recevoir le serment

55. Nom de famille

56. Prénom usuel

57. Ind. rég.

Téléphone

Poste

58. Occupation (précisez l'ordre professionnel, s'il y a lieu)

59. Personne autorisée à recevoir le serment

60. Numéro de commissaire ou sceau de la personne autorisée

Déclaré solennellement devant moi à _____, ce _____.

X

Signature de la personne autorisée (**obligatoire**)

Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans (suite)

Section 7 : Mode de paiement

Si le paiement est fait par carte de crédit, la signature du titulaire de la carte est obligatoire, même s'il s'agit de la personne qui signe la demande. Si le titulaire de la carte de crédit ne signe pas à l'endroit approprié, la demande sera refusée.

Consultez la section « Coûts de traitement » à la page 1 des renseignements généraux afin de déterminer la somme totale à payer selon la situation.

61. Somme totale à payer

\$

- 62.
- Argent comptant (à un comptoir de services)
 - Carte de débit (à un comptoir de services)
 - Mandat postal ou bancaire
 - Chèque
- } À l'ordre du
Directeur de l'état civil

63. Carte de crédit

VISA

--	--	--	--	--	--	--	--

MasterCard

J'autorise le Directeur de l'état civil à porter au compte de ma carte de crédit la somme inscrite à la case 61.

X

Signature du titulaire de la carte de crédit (**obligatoire**)

64. Date d'expiration

Mois	Année

*** Avertissement**

En vertu des articles 131 et 132 du Code criminel (L.R.C. (1985), ch. C-46), quiconque fait, avec l'intention de tromper, une fausse déclaration après avoir prêté serment ou fait une affirmation solennelle, dans un affidavit, une déclaration solennelle, un témoignage écrit ou verbal devant une personne autorisée par la loi à permettre que cette déclaration soit faite devant elle, en sachant que sa déclaration est fausse, commet un parjure et est coupable d'un acte criminel.

ANNEXE

**Avis de présentation d'une demande de changement de la mention
du sexe d'une personne de moins de 14 ans**

Pour le demandeur

Vous devez transmettre **par poste recommandé avec signature à la livraison** à chaque personne à aviser une photocopie de cette annexe après y avoir rempli les sections 1 à 5. Vous devez leur transmettre également une photocopie du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* et des autres annexes que vous avez remplies. Au moment de transmettre votre demande au Directeur de l'état civil, **n'oubliez pas de joindre l'avis de transmission comme preuve de livraison.**

Pour la personne avisée

En vous transmettant cette annexe, la personne désignée à la section 4 vous informe qu'elle présentera au Directeur de l'état civil une demande de changement de la mention du sexe concernant la personne désignée à la section 2. Comme vous êtes le parent de la personne visée par la demande qui n'est pas le demandeur ou que vous êtes son tuteur, une photocopie de la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans vous est également transmise.

Vous devez remplir et signer la section 6 de cet avis et en transmettre une photocopie à la personne désignée à la section 4. L'original de l'annexe avec votre signature doit être transmis au Directeur de l'état civil à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 20^e jour suivant la date de sa réception. Il est important que vous transmettiez votre réponse afin de vous assurer que vos droits soient préservés.

Changement de la mention du sexe
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6

Veuillez conserver cet avis pour vos dossiers.

Section 1 : Renseignements sur la personne avisée

1. Nom de famille		2. Prénom	
3. Adresse de domicile (numéro, rue)		Appartement	4. Ville, village ou municipalité
5. Province		6. Pays	
		7. Code postal	
8. Ind. rég.	Téléphone (domicile)	9. Ind. rég.	Téléphone (cellulaire)
		10. Ind. rég.	Téléphone (travail)
		Poste	

Section 2 : Renseignements sur la personne visée par la demande avant le changement demandé

11. Nom de famille		12. Prénom usuel	
13. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)		14. Mention du sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	
		15. Date de naissance Année Mois Jour	

Section 3 : Renseignements sur la personne visée par la demande incluant le changement demandé

16. Nom de famille		17. Prénom usuel	
18. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)		19. Mention du sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	

Section 4 : Renseignements sur le demandeur

20. Nom de famille		21. Prénom		22. Qualité du demandeur <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur	
23. Adresse de domicile (numéro, rue)		Appartement	24. Ville, village ou municipalité		
25. Province		26. Pays			27. Code postal

Section 5 : Signature du demandeur

28. Je déclare qu'à ma connaissance les renseignements fournis sont exacts et complets.			29. Date		
X _____ Signature du demandeur (obligatoire)			Année Mois Jour _____		

ANNEXE Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'un enfant de moins de 14 ans (suite)

Section 6 : Réponse de la personne avisée

30. Je confirme avoir pris connaissance du présent avis et consens à ce que la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans concernant la personne désignée à la section 2 soit présentée au Directeur de l'état civil.

X [Signature] Signature de la personne avisée (obligatoire)

31. Année Mois Jour [Grid]

32. Je confirme avoir pris connaissance du présent avis et je m'oppose à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans concernant la personne désignée à la section 2.

X [Signature] Signature de la personne avisée (obligatoire)

33. Année Mois Jour [Grid]

Motifs pour lesquels vous vous opposez à la demande de changement de la mention du sexe

Utilisez une feuille supplémentaire si vous manquez d'espace.

ANNEXE
Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs
au changement de la mention du sexe ou de nom
d'une personne de moins de 18 ans

Important

- Lisez les renseignements généraux.
- Écrivez en caractères d'imprimerie, à l'encre **noire** ou **bleue**.

Simplification de vos démarches

Si le changement demandé prend effet, le Directeur de l'état civil en avisera certains ministères et organismes gouvernementaux en leur transmettant les renseignements nécessaires pour modifier la mention du sexe et, s'il y a lieu, le prénom inscrit au dossier de la personne visée dans ces organisations et ainsi vous éviter les démarches à accomplir auprès d'elles relativement à ce changement. Vous n'aurez pas à leur fournir un certificat de changement de nom ou de changement de la mention du sexe et un nouveau certificat de naissance comme preuve du changement. Notez que vous devrez quand même communiquer avec la Régie de l'assurance maladie du Québec afin d'obtenir une nouvelle carte d'assurance maladie.

Les ministères et organismes qui seront automatiquement avisés sont les suivants :

▪ **Régie de l'assurance maladie du Québec**

Pour modifier la mention du sexe et, s'il y a lieu, le prénom inscrit au dossier dans le cadre du régime d'assurance maladie et du régime public d'assurance médicaments, le cas échéant.

▪ **Retraite Québec**

Pour modifier la mention du sexe et, s'il y a lieu, le prénom inscrit au dossier dans le cadre du Régime de rentes du Québec et de la mesure de Soutien aux enfants.

Le Directeur avisera également le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Retraite Québec (pour les régimes de retraite du secteur public), le Curateur public du Québec ainsi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail s'ils sont visés par les réponses que vous fournirez dans ce formulaire.

Attention! Vous devez vérifier si la personne visée par le changement a des démarches à accomplir auprès d'autres ministères et organismes.

Renseignements sur la personne visée par le changement

1. Nom de famille	2. Prénom usuel avant le changement demandé
3. Mention du sexe avant le changement demandé <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	4. Date de naissance Année Mois Jour
5. Numéro d'assurance sociale [] [] [] [] - [] [] [] [] - [] [] [] []	

Régie de l'assurance maladie du Québec

6. Inscrivez le numéro d'assurance maladie de la personne visée par le changement. Dès que vous serez avisé que le changement a pris effet, **vous devrez communiquer avec la Régie de l'assurance maladie du Québec pour obtenir une nouvelle carte d'assurance maladie**, car celle dont elle est titulaire ne sera plus valide.

Numéro d'assurance maladie

[] [] [] [] - [] [] [] [] - [] [] [] []

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

7. La personne visée par le changement a-t-elle un dossier au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (programme d'aide financière, programme d'aide et d'accompagnement social, programme, mesure ou service d'aide à l'emploi, programme de qualification professionnelle ou sommes dues au Centre de recouvrement)?

Oui Non

Si vous avez répondu Oui, indiquez le numéro de dossier au Ministère (CP-12) et, s'il y a lieu, le numéro de qualification professionnelle.

Numéro de dossier au Ministère Numéro de qualification professionnelle

[] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Retraite Québec – Régimes de retraite du secteur public (RREGOP, RRPE ou autre)

8. La personne visée par le changement reçoit-elle des prestations d'un régime de retraite du secteur public ?

Oui Non

Curateur public du Québec

9. La personne visée par le changement fait-elle l'objet d'une tutelle des biens?

Oui Non

Si vous avez répondu Oui, indiquez la situation qui s'applique.

- Tutelle des biens assumée par le Curateur public du Québec
- Tutelle des biens assumée par un tuteur privé

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

10. La personne visée reçoit-elle des prestations de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (indemnités de remplacement du revenu, indemnités de décès, remboursement de médicaments, paiement d'une prothèse auditive, allocations d'aide personnelle à domicile, des soins ou des traitements, etc.)?

Oui Non

Si vous avez répondu Oui, indiquez son numéro de dossier à la Commission. **Les renseignements seront transmis seulement si le numéro de dossier est inscrit.**

Numéro de dossier à la Commission

[] [] [] [] [] [] [] [] [] []



ANNEXE

Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans

Important

- Cochez les cases qui correspondent à la situation de la personne de moins de 14 ans visée par la demande pour avoir la liste de tous les documents que vous devez joindre.
- Notez que sur les documents d'identité et preuves de domicile exigés, les nom de famille et prénom mentionnés doivent correspondre à ceux inscrits dans la demande et ses annexes.

Documents sur l'identité du demandeur

- Joignez la photocopie lisible d'un document d'identité valide avec photo.
- Joignez la photocopie lisible de deux preuves d'adresse de votre domicile, l'une datée d'au plus **un mois** et la deuxième d'au moins **douze mois** à compter de la date de présentation de votre demande. Une seule preuve d'adresse de domicile est exigée pour la personne née au Québec mais qui n'y est plus domiciliée.

Documents sur l'identité du parent ou du tuteur de la personne visée par la demande qui n'est pas le demandeur

- Joignez la photocopie lisible d'un document d'identité valide avec photo de la personne qui a signé le section 5 Consentement du formulaire de demande de changement de la mention du sexe ou l'annexe *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

Document sur l'identité de la personne visée par la demande

- Joignez la photocopie lisible de sa carte d'assurance maladie (du Québec).

Autres documents à joindre à votre demande

Renseignements fournis dans le formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*

- Case 23** : Si vous avez inscrit un lieu de naissance hors du Québec et que la naissance de la personne visée par la demande n'est pas inscrite au registre de l'état civil du Québec, joignez l'original d'une copie d'acte, d'un certificat ou d'un document officiel certifiant la naissance délivré par l'officier d'état civil compétent du pays ou de la province où la naissance de la personne visée a eu lieu ainsi que le formulaire rempli *Demande d'insertion au registre de l'état civil du Québec d'un acte d'état civil fait hors du Québec*.
- Case 25** : Si vous avez répondu Oui et que la personne visée par la demande est née hors du Canada, joignez une photocopie recto verso de son certificat de citoyenneté canadienne.
- Case 37** : Si vous avez répondu Oui, joignez une photocopie de la décision administrative ou du jugement par lequel le changement de la mention du sexe a été autorisé ou refusé. Joignez également une lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social autorisé à exercer au Canada ou dans l'État du domicile de la personne visée par la demande, qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de cette mention est approprié compte tenu de la déclaration sous serment faite à l'appui de la demande initiale.
- Cases 39, 41, 43 et 45** : Si vous avez répondu Oui, joignez **une photocopie du document de référence**, soit de la décision administrative, du jugement par lequel le changement de nom a été autorisé ou refusé, de la décision administrative ou du jugement modifiant la filiation de la personne visée, du jugement prononçant la déchéance de l'autorité parentale du père ou de la mère de la personne visée ou du jugement, du testament ou de la déclaration déposée au Curateur public du Québec désignant un tuteur à la personne visée.

Autres documents à joindre

- Lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social autorisé à exercer au Canada ou dans l'État du domicile de la personne visée par la demande, qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de cette mention est approprié.
- Annexe – *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* et l'avis de transmission comme preuve de livraison, le cas échéant.
- Annexe – *Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement de la mention du sexe ou de nom d'une personne de moins de 18 ans*.
- Annexe – *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

Renseignements généraux sur la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans

Ne transmettez pas ce document avec votre demande.

Que devriez-vous savoir?

Pour présenter une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans, vous devez être le père, la mère ou le tuteur de cette personne. La personne visée par la demande doit être de citoyenneté canadienne et être domiciliée au Québec depuis au moins un an. Cependant, le Directeur de l'état civil peut modifier la mention du sexe figurant sur l'acte de naissance de la personne visée par la demande si elle est née au Québec, mais n'y est plus domiciliée, pourvu qu'une telle modification ne soit pas possible dans le pays ou la province où elle est domiciliée. Dans cette situation, il vous appartient de faire la démonstration de l'impossibilité d'obtenir la modification dans le pays ou la province du domicile de la personne visée. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec nous.

Vous devez appuyer votre demande par la déclaration sous serment prévue à la section 6 du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

Votre demande doit aussi être appuyée par une lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social autorisé à exercer au Canada ou dans l'État du domicile de la personne visée par la demande, qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de la mention du sexe demandé est approprié. Si la personne visée par la demande a déjà obtenu un changement de la mention du sexe, cette lettre doit en outre indiquer que le changement est approprié compte tenu de la déclaration sous serment faite à l'appui de la demande initiale.

Changement des prénoms

En plus de la modification de la mention du sexe, il est aussi possible de demander la modification d'un ou de plusieurs prénoms pour refléter la nouvelle identité de genre de la personne visée. Par contre, vous ne pouvez pas demander le changement du nom de famille de la personne visée au moyen de la demande de changement de la mention du sexe. Dans ce cas, vous devez effectuer une demande de changement de nom distincte. Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

Modification des actes d'état civil

Lorsque le changement de la mention du sexe et, le cas échéant, de prénom prend effet, les modifications requises sont automatiquement apportées à l'acte de naissance de la personne visée au registre de l'état civil.

Personne née hors du Québec

Si la personne visée est née hors du Québec et que sa naissance n'est pas inscrite au registre de l'état civil, vous devez d'abord demander au Directeur de l'état civil qu'il insère son acte de naissance au registre afin qu'il puisse traiter la demande de changement de la mention du sexe. Dans ce cas, il faut remplir le formulaire *Demande d'insertion au registre de l'état civil du Québec d'un acte d'état civil fait hors du Québec*. Le formulaire est disponible à l'un de nos comptoirs de services, sur notre site Internet ou en communiquant avec nous. Ce formulaire ainsi que les documents exigés doivent être transmis dans la même enveloppe que la demande de changement de la mention du sexe.

Que devez-vous remplir?

Les documents suivants doivent être remplis :

- formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*;
- annexe – *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*, le cas échéant;
- annexe – *Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement de la mention du sexe ou de nom d'une personne de moins de 18 ans*;
- annexe – *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

N'oubliez pas de joindre à votre demande tous les documents correspondant à votre situation énumérés dans l'annexe *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*. L'omission d'un document pourrait entraîner un retard ou le rejet de la demande.

Coûts de traitement

Les frais exigibles pour le traitement d'une demande de changement de la mention du sexe ou pour obtenir un certificat de changement de la mention du sexe sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces tarifs sont ceux en vigueur jusqu'au 31 mars 2017.

Demande	Tarif
Changement de la mention du sexe	136,00 \$
Délivrance d'un certificat supplémentaire *	11,00 \$

* Un certificat de changement de la mention du sexe ou un certificat de changement de la mention du sexe et de nom est délivré au demandeur lorsque le Directeur de l'état civil rend une décision favorable. Si vous désirez obtenir un certificat supplémentaire, vous devrez ajouter la somme à payer pour la délivrance du certificat à la somme totale à payer.

Le délai de traitement d'une demande de changement de la mention du sexe est généralement de 90 jours ouvrables si votre dossier est complet au moment de la réception de la demande.

Renseignements généraux sur la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans

Ne transmettez pas ce document avec votre demande.

Que devriez-vous savoir?

Pour présenter une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans, vous devez être le père, la mère ou le tuteur de cette personne. La personne visée par la demande doit être de citoyenneté canadienne et être domiciliée au Québec depuis au moins un an. Cependant, le Directeur de l'état civil peut modifier la mention du sexe figurant sur l'acte de naissance de la personne visée par la demande si elle est née au Québec, mais n'y est plus domiciliée, pourvu qu'une telle modification ne soit pas possible dans le pays ou la province où elle est domiciliée. Dans cette situation, il vous appartient de faire la démonstration de l'impossibilité d'obtenir la modification dans le pays ou la province du domicile de la personne visée. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec nous.

Vous devez appuyer votre demande par la déclaration sous serment prévue à la section 6 du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

Votre demande doit aussi être appuyée par une lettre d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social autorisé à exercer au Canada ou dans l'État du domicile de la personne visée par la demande, qui déclare avoir évalué ou suivi la personne visée par la demande et qui est d'avis que le changement de la mention du sexe demandé est approprié. Si la personne visée par la demande a déjà obtenu un changement de la mention du sexe, cette lettre doit en outre indiquer que le changement est approprié compte tenu de la déclaration sous serment faite à l'appui de la demande initiale.

Changement des prénoms

En plus de la modification de la mention du sexe, il est aussi possible de demander la modification d'un ou de plusieurs prénoms pour refléter la nouvelle identité de genre de la personne visée. Par contre, vous ne pouvez pas demander le changement du nom de famille de la personne visée au moyen de la demande de changement de la mention du sexe. Dans ce cas, vous devez effectuer une demande de changement de nom distincte. Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

Modification des actes d'état civil

Lorsque le changement de la mention du sexe et, le cas échéant, de prénom prend effet, les modifications requises sont automatiquement apportées à l'acte de naissance de la personne visée au registre de l'état civil.

Personne née hors du Québec

Si la personne visée est née hors du Québec et que sa naissance n'est pas inscrite au registre de l'état civil, vous devez d'abord demander au Directeur de l'état civil qu'il insère son acte de naissance au registre afin qu'il puisse traiter la demande de changement de la mention du sexe. Dans ce cas, il faut remplir le formulaire *Demande d'insertion au registre de l'état civil du Québec d'un acte d'état civil fait hors du Québec*. Le formulaire est disponible à l'un de nos comptoirs de services, sur notre site Internet ou en communiquant avec nous. Ce formulaire ainsi que les documents exigés doivent être transmis dans la même enveloppe que la demande de changement de la mention du sexe.

Que devez-vous remplir?

Les documents suivants doivent être remplis :

- formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*;
- annexe – *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*, le cas échéant;
- annexe – *Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement de la mention du sexe ou de nom d'une personne de moins de 18 ans*;
- annexe – *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*.

N'oubliez pas de joindre à votre demande tous les documents correspondant à votre situation énumérés dans l'annexe *Liste des documents à joindre à la demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*. L'omission d'un document pourrait entraîner un retard ou le rejet de la demande.

Coûts de traitement

Les frais exigibles pour le traitement d'une demande de changement de la mention du sexe ou pour obtenir un certificat de changement de la mention du sexe sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces tarifs sont ceux en vigueur jusqu'au 31 mars 2018.

Demande	Tarif
Changement de la mention du sexe	137,00 \$
Délivrance d'un certificat supplémentaire *	11,10 \$

* Un certificat de changement de la mention du sexe ou un certificat de changement de la mention du sexe et de nom est délivré au demandeur lorsque le Directeur de l'état civil rend une décision favorable. Si vous désirez obtenir un certificat supplémentaire, vous devrez ajouter la somme à payer pour la délivrance du certificat à la somme totale à payer.

Le délai de traitement d'une demande de changement de la mention du sexe est généralement de 90 jours ouvrables si votre dossier est complet au moment de la réception de la demande.

Décision rendue par le Directeur de l'état civil

Après l'étude de la demande de changement de la mention du sexe, le Directeur de l'état civil rend une décision écrite dans laquelle il explique les raisons de son autorisation ou de son refus. Cette décision est communiquée au demandeur.

Seul le tribunal peut réviser la décision rendue. Si une personne n'est pas satisfaite de la décision rendue par le Directeur de l'état civil, elle pourra présenter au tribunal, dans les 30 jours suivant la réception de la décision, une requête dans le but de la faire réviser.

À l'expiration du délai de 30 jours, si la décision du Directeur de l'état civil est favorable et qu'aucune requête dans le but de la faire réviser n'est présentée au tribunal, le changement prend effet. Le Directeur de l'état civil transmet à la personne visée par la demande un certificat de changement de la mention du sexe ou un certificat de changement de la mention du sexe et de nom.

Avis de présentation d'une demande et consentement du parent ou du tuteur qui n'est pas le demandeur

Sachez que le changement de la mention du sexe d'un mineur de moins de 14 ans n'est pas accordé, à moins d'un motif impérieux, si l'autre parent ou le tuteur n'a pas été avisé de la demande ou s'il s'y oppose.

Ainsi, en signant à l'endroit prévu à la section 5 du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*, le parent ou le tuteur de l'enfant qui n'est pas le demandeur confirme qu'il a pris connaissance de la demande et qu'il y consent.

Aviser une personne par courrier recommandé

Si vous ne pouvez pas faire signer le formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* par l'autre parent ou le tuteur de l'enfant, vous devez transmettre par courrier recommandé avec signature à la livraison à la personne à aviser, une photocopie de l'annexe *Avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* après y avoir rempli les sections 1 à 5. Vous devez leur transmettre également une photocopie du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* et des autres annexes que vous avez remplies. Au moment de transmettre votre demande au Directeur de l'état civil, n'oubliez pas de joindre l'avis de transmission comme preuve de livraison.

Opposition

L'un des parents ou le tuteur de l'enfant de moins de 14 ans peut formuler une opposition à la demande de changement de la mention du sexe. Si le Directeur de l'état civil reçoit une opposition concernant la demande, il vous la transmettra. Vous disposerez également d'un délai de 15 jours pour répondre par écrit au Directeur de l'état civil.

Opposition préalable de l'un des parents ou du tuteur

S'il y a opposition de l'autre parent ou du tuteur, vous pouvez présenter la demande de changement de la mention du sexe d'un mineur de moins de 14 ans au tribunal avant qu'une demande pour obtenir un tel changement ne soit présentée au Directeur de l'état civil.

Déclaration sous serment

Votre demande doit faire l'objet d'une déclaration sous serment de votre part, à la section 6 du formulaire. Au Québec, une déclaration sous serment doit être faite devant un commissaire à l'assermentation ou l'une des personnes autorisées à recevoir les serments (exemples : un juge de paix, un avocat, un notaire, un greffier d'une cour de justice ou son adjoint, un maire, un conseiller, un greffier ou un secrétaire-trésorier d'une municipalité, le secrétaire général, un secrétaire général adjoint ou un secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale du Québec). La personne qui vous fait prêter serment ne doit pas être votre père, votre mère, votre sœur, votre frère, votre conjoint ou votre enfant.

Le service d'assermentation est offert gratuitement dans les bureaux de Services Québec et du Directeur de l'état civil.

Pour en savoir plus sur les commissaires à l'assermentation, pour en trouver un ou pour vérifier si un commissaire est autorisé à faire prêter serment à une date ou dans un district judiciaire précis, vous pouvez consulter le site Internet du Registre des commissaires à l'assermentation, à l'adresse ci-dessous, ou communiquer par téléphone avec le ministère de la Justice du Québec, à l'un des numéros ci-dessous. S'il vous est difficile de trouver un commissaire à l'assermentation ou si vous êtes domicilié hors du Québec, vous pouvez aussi communiquer avec nous.

Site Internet : www.assermentation.justice.gouv.qc.ca

Téléphone : Québec : 418 528-5761
Montréal : 514 864-5761
Ailleurs au Québec : 1 855 297-5761
Téléimprimeur (ATS) : 514 864-9373

Transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement

Lorsque le changement de la mention du sexe et, le cas échéant, de prénom prend effet, il est de votre responsabilité de faire modifier dans les ministères et organismes où la personne visée a un dossier, le prénom ou la mention du sexe inscrit à celui-ci. Dans ces démarches, il faudra généralement fournir comme preuve du changement un certificat de changement de la mention du sexe et de nom et un nouveau certificat de naissance. Le Directeur de l'état civil peut toutefois aviser pour vous certains ministères et organismes du changement et vous éviter d'avoir à fournir ces documents. Pour ce faire, vous devez remplir l'annexe *Demande de transmission simplifiée de renseignements relatifs au changement de la mention du sexe ou de nom* joint à la demande de changement de la mention du sexe. Ce formulaire présente la liste des ministères et organismes de même que des programmes visés par ce service.

Cette communication de renseignements se fait dans le cadre d'ententes avec des ministères et organismes qui autorisent le Directeur de l'état civil à leur communiquer les renseignements nécessaires à l'application des lois et programmes qu'ils administrent. Ces ententes prévoient des modalités qui respectent les lois applicables, notamment quant à la protection des renseignements personnels. Pour obtenir des renseignements complémentaires ou pour avoir accès aux renseignements qui visent la personne visée ou les faire corriger, communiquez directement avec le ministère ou l'organisme visé.

Quels documents nous permettent d'établir l'identité d'une personne?

Le Directeur de l'état civil applique des mesures de sécurité afin d'établir avec exactitude l'identité du demandeur et de la personne visée par la demande. À cette fin, les documents mentionnés ci-dessous doivent être joints à la demande :

- un document d'identité valide avec photo pour le demandeur et la personne visée par la demande;
- deux preuves d'adresse de domicile pour le demandeur (une seule preuve d'adresse de domicile est exigée pour la personne née au Québec, mais qui n'y est plus domiciliée).

Liste des documents acceptés

Seuls les documents d'identité et preuves de domicile mentionnés ci-dessous sont acceptés. **S'il vous est impossible de fournir un tel document, communiquez avec nous** afin de déterminer la meilleure solution correspondant à votre situation.

Un document d'identité valide avec photo et signature

- Permis de conduire
Le permis de conduire est accepté comme document d'identité **seulement s'il n'est pas présenté comme preuve de domicile.**
- Carte d'assurance maladie
- Passeport canadien ou étranger
- Certificat de statut d'Indien

Deux preuves d'adresse de domicile

Vous pouvez présenter **deux documents** semblables ou distincts à condition que l'un des documents présentés soit daté d'au plus **un mois** et le deuxième document d'au moins **douze mois** à compter de la date de présentation de votre demande au Directeur de l'état civil.

- Permis de conduire
Le permis de conduire est accepté comme preuve de domicile **seulement s'il n'est pas présenté comme document d'identité avec photo.**
- Correspondance postale gouvernementale
- Facture d'une entreprise de fourniture d'énergie, de services téléphoniques ou de câblodistribution
- Relevé d'emploi ou bulletin de paie
- Certificat ou relevé d'assurance habitation ou automobile
- Relevé bancaire

Validité des documents

Tous les documents transmis doivent être en vigueur ou respecter la période de validité précisée. La validité du document est déterminée d'après la date de réception de la demande par le Directeur de l'état civil. Il faut obligatoirement nous transmettre des photocopies et non les documents originaux.

Recto verso d'un document

N'oubliez pas d'inclure la photocopie du verso d'un document lorsque cela s'avère nécessaire, notamment lorsqu'un changement d'adresse y est inscrit.

Qualité des photocopies

Tous les documents photocopiés doivent être lisibles.

Langue des documents

Si le document exigé est rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais, joignez une traduction française effectuée ou certifiée conforme par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Pour joindre l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Site Internet : www.ottiaq.org
Courriel : info@ottiaq.org

Protection des renseignements personnels



Les renseignements recueillis dans ce formulaire sont utilisés seulement pour traiter votre demande. L'omission de les fournir peut entraîner un retard ou le rejet de votre demande. Seuls les membres autorisés de notre personnel y ont accès. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant ou les faire corriger. Les renseignements personnels ne sont communiqués à un autre organisme que dans le cas où cette divulgation est permise par la loi.


Mode de paiement

À un comptoir de services

Argent comptant, carte de débit (Interac), carte de crédit, chèque, mandat postal, mandat bancaire.

Par la poste

Carte de crédit, chèque, mandat postal, mandat bancaire.

Cartes de crédit acceptées : **VISA** Visa  MasterCard

Chèque

- Chèque libellé à l'ordre du **Directeur de l'état civil.**
- Aucun chèque postdaté accepté.

Mandat postal ou bancaire

- Mandat libellé à l'ordre du **Directeur de l'état civil.**

Comment transmettre cette demande?



À un comptoir de services

Québec

Rez-de-chaussée
2535, boulevard Laurier

Montréal

RC 01
2050, rue De Bleury

Vous pouvez déposer votre demande de changement de la mention du sexe **uniquement** dans les bureaux du Directeur de l'état civil.



Par la poste

Direction des modifications aux actes et du registre des célébrants
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6

Pour nous joindre



Par téléphone

Québec : 418 644-4545
Montréal : 514 644-4545
Ailleurs au Québec : 1 877 644-4545

Par téléimprimeur (ATS)

1 800 361-9596



Par la poste

Direction des modifications aux actes et
du registre des célébrants
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6



Par courriel

etatscivil@dec.gouv.qc.ca

Site Internet

www.etatscivil.gouv.qc.ca